

## Zuydcoote : bientôt des panneaux en flamand installés

Zuydcoote devient la première commune du littoral à signer une charte proposée par l'Institut de la langue régionale flamande (IRLF) visant à encourager le bilinguisme français/flamand.

Par Gautier Leroy | Publié le 05/11/2021



Des panneaux français/flamand vont être installés dans la commune.

Signer la Charte Ja om't Vlamsch (Oui au flamand), de nombreuses communes de Flandre intérieure l'ont fait et la maire de Zuydcoote, Florence Vanhille, n'y voit « *aucun nationalisme mal venu* ».

Il s'agit d'adhérer à la démarche de l'IRLF visant à donner les moyens aux collectivités locales de mettre en œuvre la promotion du bilinguisme français/flamand à moindres frais.

Une récente loi votée sur la protection patrimoniale des langues régionales autorise que des actions concrètes soient menées en ce sens.

Parmi celles proposées : la traduction des inscriptions et des signalétiques apposées sur les bâtiments et les voies publiques de circulation, en particulier les plaques de rues et les panneaux d'entrée de ville.

« *La pratique, innovante, existe dans bon nombre de villages. En signant cette charte, nous nous engageons sur quelques points précis pour promouvoir la langue vivante qu'est le Flamand* », a tenu à préciser Florence Vanhille lors du dernier conseil municipal.

La Ville soutiendra ainsi une campagne d'information sur l'existence de cours de flamand, ainsi qu'une étude sur la toponymie propre à Zuydcoote. La signature aura lieu le 12 novembre en mairie.